

E+ : Mobilité cours



Votre candidature a été retenue pour partir à l'étranger grâce au programme Erasmus+
Voici les prochaines démarches à entreprendre :

Avant de partir

- 1) Consultez le site Internet de votre institution d'accueil (rubrique : internationale/Erasmus).
Vous y trouverez les **premières informations** :
 - le guide pour « incoming students »
 - le calendrier académique avec les dates de début et de fin de quadrimestre
 - **les modalités d'inscription et les échéances (A RESPECTER)**
 - le contenu des programmes et les pré-requis

- 2) Envoyez votre **demande de bourse** et les annexes **pour le 30 juin** de l'année qui précède votre départ.

- 3) **Inscrivez-vous en ligne*** et envoyez, par email au service des relations internationales, la copie de cette inscription dûment complétée et signée.
*Attention pour votre inscription, vous devrez parfois :
 - Prouver que vous avez une bonne connaissance de langue du pays ou de l'anglais.
 - Fournir votre relevé de notes (bulletin) des années précédentes car les institutions veulent s'assurer que vous avez les pré-requis nécessaires pour suivre les cours.

- 4) En accord avec vos professeurs, complétez la **convention d'études** (Section à compléter AVANT LA MOBILITÉ) en ce compris :
 - Les enseignements que vous allez suivre dans l'institution d'accueil (et nombre d'ECTS)
 - Les enseignements dont vous serez dispensés chez nous
 - Précision : les signatures électroniques sont acceptées

- 5) Vérifiez et envoyez, par email au service des relations internationales, la preuve que vous bénéficiez d'une couverture adéquate en matière **d'assurances** :
 - voyage (y compris bagages perdus ou endommagés)
 - responsabilité civile (y compris professionnelle ou familiale)
 - accidents et maladies graves (y compris l'incapacité permanente ou temporaire)
 - décès (y compris le rapatriement)Procurez-vous la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) auprès de votre mutuelle.

- 6) Vérifiez que vous disposez des **documents de voyage** requis
http://diplomatie.belgium.be/fr/Services/voyager_a_letranger/documents_de_voyage/
- 7) Pensez à réserver votre **vol**
Bon à savoir : Brussels Airlines propose des offres spéciales pour les étudiants Erasmus
<http://exchangestudent.brusselsairlines.com/fr/>
- 8) Pensez à réserver votre **logement** (même temporaire)
 - Vous pouvez généralement obtenir un logement via l'institution d'accueil en remplissant les documents qui se trouvent sur leur site.
 - Si vous ne pouvez obtenir de logement via l'université, vous devrez chercher par vous-même en vous renseignant auprès des étudiants partis avant vous, en consultant les annonces sur Internet, dans la presse spécialisée ou aux valves.
 - Il peut s'avérer judicieux de réserver un logement pour vos premiers jours sur place afin de pouvoir visiter et vous rendre compte par vous-même de l'état des lieux !
 - Lisez également attentivement la page « Logement étudiant : les bons réflexes » sur <http://www.studyrama.be/spip.php?article703>
- 9) Passez au service des relations internationales pour signer votre **contrat de bourse**

Dès votre arrivée dans l'institution d'accueil

Vous devez envoyer par email au service des relations internationales :

- **Attestation de séjour (1ère partie)**
- **Modifications éventuelles dans votre Convention d'études (cf. Section à compléter PENDANT LA MOBILITÉ)**. Attention : celles-ci doivent être introduites endéans les 5 premières semaines après le début des cours.
- Toute demande de prolongation du séjour doit être introduite au plus tard un mois avant la date de fin de séjour initialement prévue.

Avant votre retour en Belgique

Demandez au service des relations internationales de compléter :

- **Attestation de séjour (ou Enrolment Form) 2ème partie**
- **Evaluation de vos apprentissages (cf. Convention d'études : Section à compléter APRÈS LA MOBILITÉ)**. Ce document est indispensable pour valider votre diplôme, il faut donc que vos professeurs en disposent pour les délibérations.

- **Dès votre retour en Belgique**

- Envoyez, au service des relations internationales :
 - Attestation de séjour (ou Enrolment Form) entièrement complétée
 - Convention d'études (Section à compléter APRÈS LA MOBILITÉ)
- Complétez le rapport de mobilité et l'évaluation linguistique en suivant les liens que vous aurez reçus par email
- **ATTENTION : COMPLETER ET REMETTRE TOUS LES DOCUMENTS A TEMPS EST OBLIGATOIRE SOUS PEINE DE DEVOIR REMBOURSER VOTRE BOURSE ERASMUS**

Check List :

- Formulaire de candidature (ou Application Form) de l'institution d'accueil
- Charte Erasmus (cf. site internet ci-dessous)
- Convention d'études (ou Learning Agreement for studies)
- Formulaire de demande de bourse (30 juin)
- Contrat de bourse
- Attestation de séjour (ou Enrolment Form)
- Relevé de notes (ou Transcript of Records)
- Rapport de fin de mobilité
- Evaluation linguistique (en début et fin de séjour)

Contact :

Service des relations internationales :
Haute Ecole Paul-Henri Spaak
Rue Royale, 150 - 1000 Bruxelles
Tel : +32 227 35 25
Fax : +32 227 35 22
Email : relint@he-spaak.be

Plus d'infos sur : <https://mobilityspaak.wordpress.com/>